

# Theology on the Web.org.uk

*Making Biblical Scholarship Accessible*

This document was supplied for free educational purposes. Unless it is in the public domain, it may not be sold for profit or hosted on a webserver without the permission of the copyright holder.

If you find it of help to you and would like to support the ministry of Theology on the Web, please consider using the links below:



Buy me a coffee

<https://www.buymeacoffee.com/theology>



PATREON

<https://patreon.com/theologyontheweb>

[PayPal](#)

<https://paypal.me/robbradshaw>

---

A table of contents for *The Evangelical Quarterly* can be found here:

[https://biblicalstudies.org.uk/articles\\_evangelical\\_quarterly.php](https://biblicalstudies.org.uk/articles_evangelical_quarterly.php)

# L'IDÉE DE MODÉRATION DANS LA PENSÉE DE CALVIN

(Continued from page 94)

## II

### LE PÉCHÉ ET LA DÉMESURE

Si Dieu a donné une mesure à toute chose, s'il modère ces mêmes choses dans le cours de la durée, comment expliquer la disharmonie, la démesure qui semble installée au cœur même de l'univers visible ? Comment Calvin peut-il concilier le déroulement du plan grandiose du Créateur à travers l'histoire des hommes avec les excès de toute sorte dont leurs annales sont pleines ? Nous nous heurtons une fois de plus au problème du mal. Le Réformateur est loin de prétendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Le péché, le mal sont des faits tragiques. Une force maligne a voulu se dresser contre le Créateur, s'opposer à son œuvre, lui faire échec. Calvin le reconnaît et lorsqu'il l'étudie, il remarque que l'activité du malin est marquée du sceau de l'excès, de la démesure.

Nous sommes en présence d'une nouvelle définition de la mesure par l'analyse de son contraire. La mesure, la modération sont en Dieu : quelle meilleure preuve de cette certitude, que celle nous montrant avec évidence, que tout ce qui n'est pas de Dieu, ne peut plus garder son équilibre propre, et tombe fatalement dans l'excès ?

Les hommes ont été "enflammés par le diable", débordés par sa puissance maléfique<sup>1</sup> : "on ne peut apercevoir une droite modération en notre nature ainsi corrompue qu'elle est veu que toutes les passions y sont troubles et excessives en leur impétuosité."<sup>2</sup>

Les hommes sont sortis de leur mesure lorsqu'ils ont péché. Ils ont en quelque sorte perdu leur centre de gravité et sont devenus les jouets des puissances mauvaises. Partout où il y a péché il y a manque de mesure et une des meilleures manières de qualifier le péché, c'est encore de montrer comment il a rompu la mesure originelle établie par Dieu dans l'univers.

<sup>1</sup> XLIX-44.

<sup>2</sup> I.C. II-XVI-12.

Pour mieux comprendre cette notion de démesure nous allons passer en revue ses diverses manifestations dans la vie humaine. Celle ci a été attaquée par l'immodération comme par un cancer. Aucune manifestation de la pensée ou de l'activité humaines n'a été épargnée : partout le péché est venu apporter le trouble et avec lui l'excès.

Observons la vie des sens, l'humble vie alimentaire. L'homme n'a pu garder sa mesure et s'est livré à des excès que notre Réformateur sait stigmatiser. Ses oeuvres sont pleines de pages indignées où il montre combien l'excès dans le boire et le manger ravalent l'homme au niveau des bêtes. Son style ne manque pas de verdeur quand il dénonce ceux qui ne pensent qu'à " farcir leur ventre " : " Où sera l'action de grâces si par gourmandise tu te charges tellement de vin et de viande que tu en deviennes stupide et sois rendu inutile à servir Dieu et à faire ce qui est de ta vocation ? " <sup>1</sup> et à la fin de ce paragraphe, le Réformateur montre que si nous nous livrons à des cupidités de cet ordre, elles jetteront de terribles bouillons sans mesure. " Quand les hommes s'abandonnent à l'intempérance il n'y a ni fin ni mesure, mais c'est toujours à recommencer. " <sup>2</sup> De tels excès sont une profanation des biens de Dieu. <sup>3</sup>

Mais il est aussi une autre démesure contre laquelle le Réformateur s'élève aussi : C'est celle de l'ascétisme. Sous le prétexte de vouloir exalter l'esprit, certains ont cru bon de renoncer à tout, ils ont voulu user des biens corporels " sinon en tant qu'il serait requis pour sa nécessité " ils y sont allés d'une trop grande rigueur, " voulant lier l'homme à la parole de Dieu plus que Dieu même ne l'a ordonné. " C'est là une " philosophie inhumaine " <sup>4</sup> qu'il faut laisser. C'est ce que sentit St Paul, quand il reprochait à Timothée son trop grand ascétisme. <sup>5</sup>

L'attitude de l'homme en face des autres biens de ce monde est semblable à celle qu'il a eue vis à vis de la nourriture. Il a fait un usage démesuré des richesses de la nature : " il y a peu de gens lesquels ayent de quoy estre somptueux qui ne se delectent en banquets, en habillements et en édifices de grand appareil et de pompe desordonnée. " <sup>6</sup> Cet usage a engendré la cupidité : <sup>7</sup>

<sup>1</sup> I.C. III-X-III.

<sup>2</sup> XLI 323.

<sup>3</sup> voir LI 729.

<sup>4</sup> I.C. X-III-2.

<sup>5</sup> voir LIII 534.

<sup>6</sup> I.C. III XIX 9.

<sup>7</sup> cavendum est ab altero vitio, ne scilicet remoram injiciant divitias vel nos aggravent quominus expediti pergamus in regnum coelorum XXIII 190.

“ Nous avons une intempérance furieuse et une cupidité effrénée à appeter crédits et honneurs, à chercher puissance à amasser richesses.”<sup>1</sup> Les hommes se laissent amollir par leurs biens et s’enivrent de délices.<sup>2</sup> Les princes de ce monde s’adonnent particulièrement à ces excès et c’est la pompe splendide mais vaine, et les “ largesses desordonnées ”<sup>3</sup> des rois et la munificence des prélats papistes qui accumulent les biens ecclésiastiques sans en faire profiter les pauvres de leur paroisse. L’Eglise romaine qui devrait être sur terre la fidèle gardienne de la volonté divine, n’a pu résister à l’une des tentations les plus vulgaires de la démesure : l’attrait de l’or. Souvent le Réformateur dans ses oeuvres polémiques revient sur ce point et fait honte aux prélats, engraisés par leurs prébendes et jouissant béatement du confort abêtissant de la vie matérielle.<sup>4</sup>

Mais en face des biens que nous prodigue la nature il est un autre excès qu’il ne faut pas commettre non plus : c’est celui qui tend à exalter la pauvreté en soi, autre forme de l’ascétisme. Rejeter toute richesse et voir dans la pauvreté un état angélique est un excès contraire à celui de la cupidité, mais un excès tout de même. C’est ne pas vouloir faire usage de la mesure que Dieu a mise en nous et ainsi s’opposer d’une autre manière à sa volonté.<sup>5</sup>

Ses sens humains n’ont pas seulement failli à la mesure en face des biens inanimés qui étaient offerts à leur désir. L’attraction éprouvée par un sexe pour l’autre a elle aussi connu la démesure. Le péché de la chair n’est autre qu’une grande intempérance, une démesure faussant complètement le sens d’une activité voulue de Dieu. Tout le commentaire du VII<sup>e</sup> commandement<sup>6</sup> “ tu ne paillarderas point ”, montre que dans la vie sexuelle l’homme commet de nouveau la faute de démesure. Ou bien il condamne l’union physique et c’est de nouveau l’excès de l’ascétisme, ou bien il s’adonne au libertinage le plus dévergondé. Bien des sermons du Réformateur montrent l’horreur d’une vie abandonnée au déchainement des sens, due au fait que nous ne savons pas accommoder “ notre façon de vivre à la mesure de notre faculté.” Souvent même le mariage

<sup>1</sup> I.C. III VII 8.

<sup>2</sup> sed potius lasciviant in suis concupiscentiis ac se delitiis inebriant ; huic vitio per anticipationem medetur Deus XXIV 232.

<sup>3</sup> I.C. IV-XX-13.

<sup>4</sup> voir I.C. IV-V-18.

<sup>5</sup> voir I.C. III-X-3.

<sup>6</sup> I.C. II-VIII-41.

n'est qu'une excuse pour légaliser de pareils excès et la démesure déborde le cadre qui devait l'enfermer. Nos sens déchainés sont semblables à des chevaux emballés : "lesquels après avoir été quelque temps en l'étable oisifs et bien repeux ne se peuvent puis après domter"<sup>1</sup> nous sommes alors comme saisis de folie.<sup>2</sup> Nous abusons sauvagement de notre puissance<sup>3</sup> et nous prouvons une joie vaine en nous "égayant dans l'intempérance de notre chair."<sup>4</sup> Une pareille attitude est plus qu'une rupture avec Dieu, c'est une révolte<sup>5</sup> ; car non contents de rompre la mesure qui est en nous, nous voulons alors ériger la démesure en système et ainsi tenir tête au Créateur.

Lorsque persuadés de l'horreur de cette intempérance nous voulons renoncer à toute vie sexuelle, nous commettons une nouvelle faute contre la démesure. Nous oublions que le mariage a été institué par Dieu, précisément pour que nous réalisions la mesure voulue de lui. Rome a cru bien faire en ordonnant le célibat des prêtres, elle a une fois de plus failli contre la mesure divine : certes la virginité est une vertu, mais elle n'est pas donnée à chacun et il faut recourir au remède qu'est le mariage afin "de garder chasteté selon le degré de vocation."<sup>6</sup>

La démesure des sens quelle qu'elle soit est double elle conduit soit à l'incontinence, soit à l'intempérance selon la formule d'Aristote acceptée par Calvin : "Là où l'incontinence règne l'intelligence particulière de bien et de mal est otée à l'homme par sa concupiscence desordonnée en tant qu'il ne reconnaît pas en son péché le mal qu'il condamne généralement en tous les autres . . . l'intempérance est une maladie plus dangereuse c'est quand l'homme voyant qu'il fait mal, ne desiste pas pourtant, mais poursuit toujours obstinement son mauvais vouloir."<sup>7</sup>

Ces deux vices finiront par être punis.<sup>8</sup>

En face des joies physiques que peut nous donner la nature à nos corps le péché a dressé les deux démons de démesure que sont l'ascétisme et le libertinage. Son activité ne s'arrêtera pas

<sup>1</sup> libido autem, moderatae rationi oppositur, quia nullo pure grassati sunt XXIII 595.

<sup>2</sup> voir I.C. III-VIII-V et LI-764.

<sup>3</sup> quanta in illo moderatio fuerit ne potestate sibi data libidinosè abuteretur IX-837.

<sup>4</sup> I.C. II-VII-10.

<sup>5</sup> inordinatum in affectibus excessum, quo fit ut male concupiscamus, concupiscendo rebelles simus Deo VI 362.

<sup>6</sup> I.C. II VII 41.

<sup>7</sup> I.C. II II 23.

<sup>8</sup> Ergo secundum carnem cogitare et non habere Deum moderatorem, sed praecipiti audacia ferri, quae jure postea derideatur a Deo ac puniatur L-20.

là. Il pervertira la vie intellectuelle et la vie spirituelle de l'homme comme il aura perverti par la démesure sa vie physique.

L'intelligence humaine quand elle se sépare de Dieu ne peut connaître que la démesure. L'excès règne partout en maître et la vision de l'intelligence qui lorsqu'elle reste dans son ordre est d'une clarté parfaite, s'atténue. L'esprit est comme aveuglé. L'intelligence ne sait plus quel est son objet véritable et finit par ignorer sa nature propre. Tels sont les deux grands ordres de ses excès.

Elle s'attaque d'abord à des objets qui ne sont pas de son ressort. Au lieu de prendre pour objet les portions de l'univers pour lesquels elle est faite, elle veut s'attacher à des réalités qui la dépassent et désire les mettre dans des cadres pour lesquels ces objets de pensée ne sont naturellement pas faits. Tout au long de ses exposés théologiques, Calvin signale sans relâche les innombrables objets que l'intelligence humaine s'est attachée à découvrir et pour lesquels elle n'est pas faite. Nous sommes enveloppés par l'infini du spirituel : vouloir le saisir dans sa totalité est une folie et la pensée qui espère y aboutir ne peut que déraisonner : " Comment l'esprit humain restreindra-t-il à sa petite capacité l'essence infinie de Dieu . . . les sophistes sont débordés à babiller sans raison ne mesure"<sup>1</sup> dit Calvin à propos de ceux qui s'égarent dans des hypothèses trinitaires. Il s'emporte de même contre les conceptions démesurées sur la nature du Fils<sup>2</sup> sur celle des anges : " ne lâchons pas la bride à notre curiosité et à un désir d'apprendre des choses qui ne sont pas utiles."<sup>3</sup> Les études de Denys l'Aréopagite sur la hiérarchie celeste sont un " pur babil " dont il faut se défier. Lorsque nous méditons sur la prédestination nous aimons aussi à dépasser la mesure dans un objet de méditation qui surpasse notre faculté d'appréhension intellectuelle : " plutôt que nous soyons bien aises de nous abstenir d'appéter une science de laquelle l'affectation est folle et dangereuse voire même pernicieuse. Si la curiosité de notre entendement nous sollicite ayons toujours cette sentence en main"<sup>4</sup> et Calvin ajoute : " L'appetit enrage de mesdire qui incite ces vilains les empêche qu'ils ne peuvent considérer ce que tout le monde voit : assavoir que Dieu fait tellement luyre chaque jour son soleil sur les bons et les mauvais."

<sup>1</sup> I.C. I-XII-21.

<sup>2</sup> voir I.C. II-XIV-7-8.

<sup>3</sup> I.C. I-XIV-4.

<sup>4</sup> I.C. III-XXXI-I.

Aussi quand dans l'épineux problème de la prédestination, notre intelligence essaiera d'atteindre un objet hors de portée : " si les langues desbordées jettent leurs brocards à l'encontre que nous n'ayons point honte de nous écrier : ô homme qui donc es tu pour plaider contre Dieu ? " <sup>1</sup> D'autres spéculations qui débordent le cadre de notre intelligence sont à rejeter : " comment serait il possible que nos corps aient quelque similitude à la majesté infinie de Dieu vu que c'est une essence spirituelle ? or nous enquérir trop soigneusement de cela ce serait passer notre mesure. " <sup>2</sup> Dès que l'intelligence dépasse l'objet de la science qu'elle veut assimiler elle commet une faute contre la mesure. C'est au nom de la mesure que Calvin combat l'astrologie de son temps et consacre à cette lutte tout un traité et de nouveau l'intelligence est accusée de vouloir viser un objet qui n'est pas à sa mesure. <sup>3</sup> C'est le péché de curiosité : " L'entendement se tormente d'une folle curiosité à chercher choses superflues et de nulles valeur quand est des choses nécessaires . . . il les gagne comme en passant " <sup>4</sup> alors " les hommes ne peuvent connoître leur mesure mais voltigent et se fourrent en des abîmes si profonds qu'ils ne peuvent s'en tirer. " <sup>5</sup> La conséquence d'une telle curiosité ? l'intelligence au lieu de s'épanouir s'évanouira : " d'autant que l'homme s'efforcera de se vouloir enquérir outre sa mesure et plus qu'il ne lui appartient des secrets de Dieu il faudra qu'il s'évanouisse davantage. " <sup>6</sup> Une telle attitude sera de plus intolérable à Dieu car nous n'avons pas le droit de vouloir briser la mesure qu'il nous a imposée.

L'intelligence est démesurée quand elle essaye d'appréhender ce qu'elle ne peut atteindre. Elle faillira aussi à la mesure lorsqu'elle aura des objets accessibles mais faux. L'intelligence pour des raisons personnelles convertit la vérité en mensonge soit ouvertement, soit d'une manière insidieuse, témoin ceux qui dans les Eglises de la Réforme essaient de corrompre la pure et simple doctrine de l'Evangile. <sup>8</sup>

Non contente de déformer la réalité l'intelligence se déformera elle-même. Atteinte par le virus du péché, elle attachera

<sup>1</sup> I.C. III-XV-1.

<sup>2</sup> XLVI 799.

<sup>3</sup> voir XLVIII 24.

<sup>4</sup> I.C. II-II-1.

<sup>5</sup> XXXIV 522.

<sup>6</sup> LII 92.

<sup>7</sup> minime tolerabilis est nostra curiositas si ultra praescriptam a Deo mensuram perrumpat XXIII 446.

<sup>8</sup> XXXVIII 442.

de plus en plus d'importance à sa propre nature et deviendra présomptueuse : "leur folie n'est point excusable laquelle procède non seulement de vaine curiosité mais aussi d'un appetit débordé de plus savoir que leur mesure ne porte, joint une fausse présomption dont ils sont pleins."<sup>1</sup> Elle mettra toute sa confiance en elle-même : "Il y a deux fautes en nous : Nous voulons estre sages a nostre fantaisie, l'autre est qu'en lisant l'Écriture Sainte nous croyons parvenir à l'Intelligence de ce qui est là contenu par nostre jugement propre."<sup>2</sup> Elle estimera trop sa puissance : "si notre imbecillite ne nous est demonstree a l'oeil, nous estimons incontinent de notre vertu outre mesure et ne doutons pas de la faire invincible contre toutes difficultés qui pourroyent advenir."<sup>3</sup>

Quelle est la conséquence d'une telle présomption de l'intelligence ? Elle aura un débordement d'activité sans but, elle ne se fixera aucun programme, sera semblable à l'enfant "qui voudra choisir les livres de son appetit pour dire je veux savoir une telle science, je veux être enseigne en ceci ou celà devant qu'il soit à l'ABC je vous prie est ce une modestie d'écolier que cela ?"<sup>4</sup> Ce débordement sans mesure se traduira par l'intempérance du langage "L'appétit enrage de mesdire incite ces vilains."<sup>5</sup> Nous parlons de ce que nous ne savons pas : "C'est une chose insupportable que nous passions notre limite et que nous veuillons nous égarer pour juger ce qui nous est inconnu."<sup>6</sup> Job même a commis cette faute : il avait trop hâtivement parlé de ce qui excédait sa mesure.<sup>7</sup> Notre jugement ne craint pas de s'attaquer à Dieu et nous aimerions "mesurer à notre mesure quelle intégrité il faut avoir pour satisfaire au jugement de Dieu."<sup>8</sup>

Une pareille attitude de démesure intellectuelle nous sépare davantage du Créateur, car l'intelligence à force de s'attaquer à ce qui la dépasse et à s'intéresser d'autre part à des frivolités perd tout contrôle sur les affections : l'âme rejetant la mesure rejette de même la raison et "s'estant adonnée a ses concupis-

<sup>1</sup> I.C. I-IV-1.

<sup>2</sup> LI 321.

<sup>3</sup> I.C. III-VIII-1.

<sup>4</sup> XXXV§ 486.

<sup>5</sup> I.C. III-XXV-XVI.

<sup>6</sup> XXXV-379.

<sup>7</sup> XXXV-359.

<sup>8</sup> I.C. II-XII-1.

cences est du tout debordee.”<sup>1</sup> La présomption intellectuelle devient morale et se transforme en orgueil surtout chez les jeunes : “ La jeunesse emporte toujours présomption avec soi, elle précipite les gens en leur nature.”<sup>2</sup> Cet orgueil entend tout régler à sa guise, même la religion car “ ceste affectation folle de religion desreiglée pour ce qu’elle est naturellement enracinée en notre esprits’est tousiours monstree et se montre encore presentement en tout le genre humain.”<sup>3</sup> Une telle attitude est outrecaidante : “ Il n’est pas convenable de mesurer la gloire de Dieu selon nostre faculte.”<sup>4</sup> “ C’est une horrible forcenerie et monstrueuse que plusieurs se donnent plus de licence à oser contreroller les oeuvres de Dieu, sonder et esplucher ses conseils secrets, mesme se precipiter a en donner leur sentence que s’ils avaient a juger des faits d’un homme mortel.”<sup>5</sup>

Comme pour la vie physique, la vie intellectuelle comporte un second manque de mesure qui est la décision délibérée de l’intelligence de n’appréhender quoi que ce soit afin de faire montre de contrition et d’humilité. Souvent Calvin oppose les deux excès en même temps et les stigmatise de la même manière. Excès de curiosité auquel se joint l’excès d’ “ abrutissement ”. Il ne faut ni s’abrutir ni ne vouloir en savoir trop.<sup>6</sup> “ Il y a deux extremities mauvaises : L’une quand on rejette tout savoir, et toute prudence, l’autre quand après avoir été préoccupés d’une opinion que nous aurons conçue qu’un homme est savant qu’il a grand esprit . . . nous sommes là comme abrutis tellement que nous ne discernons plus.”<sup>7</sup> Plus loin traitant de la même question<sup>8</sup> Calvin ajoute : “ les hommes excèdent toujours leur limite ne pouvant tenir bon moyen.”<sup>9</sup>

L’ignorance, l’abêtissement sont le premier fruit d’une pareille attitude. Déjà St Augustin mettait Honorat en garde à ce sujet. La crédulité est la seconde conséquence du parti pris d’ignorer.<sup>10</sup> Remarquons que pour Calvin les papistes ont cédé, à ces deux excès de la vie intellectuelle. D’une part

<sup>1</sup> I.C. I-IV-1.

<sup>2</sup> LI 321.

<sup>3</sup> I.C. III-VIII-1.

<sup>4</sup> I.C. II-VII-3.

<sup>5</sup> I.C. I-XVII-1.

<sup>6</sup> XXXV 379.

<sup>7</sup> XXXIII 12.

<sup>8</sup> XXXIV 522.

<sup>9</sup> Tenenda igitur moderatio quam Augustinus ad Honoratum praescribit ne quis timide prodat vel exemplum praebat ignaviae et tamen nemo se inconsiderate praecipitet XLV 288.

<sup>10</sup> XLVIII 480.

l'Eglise a forgé des dogmes de sa propre autorité, d'autre part elle a voulu maintenir ses fidèles dans l'ignorance afin de pouvoir mieux les dominer. Grâce à ces deux excès<sup>1</sup> elle a pu longtemps maintenir sur les fidèles sa puissance terrienne et c'est là un chef d'oeuvre de Satan.

Le travail de corruption du démon ne s'arrête pas là. La vie morale semble un champ de prédilection pour la démesure. Le péché introduit le désordre dans la vie humaine qui perd de ce fait toute orientation : "il n'y a beste enragée qui soit transportée si desordonnement, il n'y a rivière si violente de laquelle l'exondation soit tant impetueuse."<sup>2</sup> L'homme se croit en effet libre de faire sa volonté et de l'opposer à la volonté divine : il dépasse sa mesure en exaltant le franc arbitre afin de donner de précieuses raisons d'agir.

Le démon déchaîne les appétits après avoir jugulé la raison : "nous avons nos appétits qui sont insatiables . . . cet appétit desordonné auquel le diable nous invite à être riches."<sup>3</sup> Le malin a comme dérangé tout notre équilibre établi par Dieu et il ne lui a pas fallu grand chose, une première impulsion lui a suffi pour nous jeter dans l'abîme : "une goutte de vinaigre suffit à corrompre le vin, ainsi est il de ce que les hommes ne se peuvent tenir en mesure qu'ils n'auront point leurs affections si bien réglées qu'il n'y ait à redire"<sup>4</sup>—"et quand les hommes se seront débauchés une fois, ils ne savent plus tenir nulle mesure."<sup>5</sup> Ces appétits livrés à eux mêmes s'opposent à mesure qu'ils s'expriment à la volonté divine ils sont "debridez et desordonnez répugnans à l'ordre de Dieu."<sup>6</sup>

Les affections sont viciées, ne sont pas ordonnées à la vraie règle de modestie et ne se rapportent plus à une fin légitime<sup>7</sup> : "A grand peine d'un million en trouvera-t-on une centaine qui aient leurs affections bien réglées, tellement qu'ils vaudrait mieux qu'ils fussent endormis tout le temps de leur vie, que de prendre tant de travail ne sachant pourquoy."<sup>8</sup> Les émotions sont exagérées, elles finissent par ne plus reposer sur rien de

<sup>1</sup> temperamentum inter duo extrema papistae ut habeant crassae inscitiae pretextum se Dei arcana non omittere causantur. Quasi vera tota fides ac religio nostra aliunde constet quum in Dei arcanis. Verum tenenda est mediocritas, XLVIII, 9.

<sup>2</sup> I.C. II-III-3.

<sup>3</sup> XLV 285.

<sup>4</sup> LIII 576 & 581.

<sup>5</sup> XXXIII 155.

<sup>6</sup> I.C. III-III-12.

<sup>7</sup> XLVII 265.

<sup>8</sup> L 622.

ferme et nous allons à la dérive,<sup>1</sup> les désirs sont exacerbés et “ nous appétons toujours plus qu’il n’est licite.”<sup>2</sup>

Les exemples sont nombreux où le Réformateur signale les excès, la démesure que le mal introduisent dans le monde.

La joie se mondanise, elle s’exprime avec immodération, elle se gonfle, tend vers des objets qui ne peuvent rien lui donner : “ les gens mondains s’éjouissent en telle sorte qu’il n’y a rien qui les puisse retenir.”<sup>3</sup> L’amour conjugal même ne connaît plus la mesure : “ Si les maris aiment leurs femmes, ce sera d’une folle amour et excessive et il n’y aura point de règle et de modestie.”<sup>4</sup> La juste crainte que tout fidèle doit avoir devant le Seigneur devient une terreur sans borne, elle trouble la foi, aboutit au desespoir.<sup>5</sup> Le meilleur exemple de ce desespoir est donné dans le livre de Job : “ Job parle d’une affection brutale et confuse qui ne tient ni règle ni modestie.”<sup>6</sup> Job “ n’a point laissé d’excéder mesure ” sa passion était “ exorbitante ”. Certes ce serviteur de l’Eternel se reprendra mais sa grande faute n’en fut pas moins une faute contre la modération. La colère est une autre forme d’excès dans la vie morale. Calvin s’emporte contre les parents qui “ sans mesure et sans discrétion se mettront en colère.”<sup>8</sup>

Ezéchias dans la Bible offre un autre exemple de démesure morale. “ Il ne tenait de règle ni de mesure, mais quelquefois jetait ses bouffées, il s’élevait, puis après il était tellement abattu qu’il ne pouvait reprendre haleine et toujours le mal continuait.”<sup>9</sup>

Nabuchodonosor est un autre exemple de personnage démesuré ; quoique doué de vertus multiples il ne pouvait les apercevoir.<sup>10</sup>

La démesure morale attaque la société entière. La médisance les conversations futiles en sont des expressions. Les femmes surtout en sont coupables : “ quand elles se débordent

<sup>1</sup> XXX 67.

<sup>2</sup> XLVI 637.

<sup>3</sup> XLVI 878.

<sup>4</sup> LIV 512.

<sup>5</sup> XLV 265.

<sup>6</sup> XXXIII 171.

<sup>7</sup> XXXIII 351.

<sup>8</sup> LI 783.

<sup>9</sup> XXXV 543.

<sup>10</sup> Nulla enim est in ipsis moderatio etiamsi alioqui magnam et praeclaram spem virtutem ostendant quemadmodum Nebuchadnezer praeditus erat multis virtutibus ut visum est, sed quia diabolus illum vexat, iam nihil in ipso cernitur, nisi immane et barbarum XL 635.

à babiller, il n'y a nulle mesure"<sup>1</sup> les hommes en rapport les uns avec les autres ne pourront plus se modérer : "quelque vices qu'il y ait en nos prochains, nous ne nous contentons point de les observer à la rigueur, mais les amplifions odieusement."<sup>2</sup> Les passions nous empêchent de modérer nos propos.<sup>3</sup> La plus grande "ivrognerie morale" est l'hypocrisie qui réussit à troubler l'être humain tout entier.<sup>4</sup>

Le jugement moral des hommes est enfin vicié. Souvent ils sont enclins à tout pardonner, ils manifestent vis à vis de leurs semblables une compassion débordée, ils excusent leurs fautes mais c'est pour se hâter d'en commettre de semblables : "Nous voyons ici un moyen entre une sotte compassion que plusieurs auront et une rigueur excessive dont les autres sont entachés."<sup>5</sup> "Il y a deux extrémités mauvaises, c'est qu'on ne pourra être admis au monde qu'on ne flatte, chacun fermera les yeux : n'est ce pas trahison ?"<sup>6</sup>—"Un vice c'est que nous fermons les yeux quand quelqu'un de nos amis a offensé Dieu."<sup>7</sup>

Souvent au contraire, nous sommes animés à l'égard de nos semblables d'une rigueur excessive qui est un excès tout aussi condamnable : "or il y a une autre extrémité mauvaise c'est quand nous avons une telle rigueur, qu'une petite faute sera pour nous faire foudroyer"—"or maintenant il y a un vice opposé c'est à scavoir une rigueur trop grande."<sup>6,7</sup>

Un autre excès de la vie sociale est l'admiration demesurée des uns pour les autres. C'est un excès "d'adorer un homme excellent"<sup>8</sup> : "jamais les hommes ne peuvent tenir de tomber en quelqu' excès et quand il y a des grâces de Dieu excellentes on voit comme on est ravi en étonnement et là dessus on fait des idoles de ceux qui étaient des instruments de la gloire de Dieu."<sup>9</sup>

L'excès contraire est le trop grand mépris des serviteurs de Dieu : non contents de les juger avec rigueur, nous sommes orgueilleux au point de les mépriser : "Que les jeunes se contiennent en modestie, sans se vouloir trop avancer, car il y a tousiours de la venterie qui ne se peult tenir d'avancer en méprisant les autres."<sup>10</sup> La pompe dont s'entourent les prélats et les

<sup>1</sup> LIV 516.

<sup>2</sup> I.C. III-7-4.

<sup>3</sup> XXXIII 158.

<sup>4</sup> et nulla est ebrietas quae magis conturbet mentes hominum quam hypocrisia XXXIX 222.

<sup>5</sup> XLVI 251.

<sup>6</sup> LI 519.

<sup>7</sup> LI 61.

<sup>8</sup> XLVI 102.

<sup>9</sup> XLVI 559.

<sup>10</sup> IX 880.

princes montre comment les grands de ce monde savent jouer de cette démesure à leur profit, en encourageant l'admiration de leurs sujets pour leurs personnes. En face de cet excès des princes qui veulent tout pour eux, nous avons l'excès des sujets qui passent leur temps à revendiquer des droits, au lieu de s'incliner devant la volonté de Dieu : " Il est impossible quand chacun veut retenir son droit, que nous ne soyons excessifs et que nous ne fassions tort à Dieu et injure à nos prochains."<sup>1</sup>

La vie esthétique est elle aussi atteinte par la démesure. Au lieu de voir dans la beauté de l'univers la main du Créateur, la créature ne s'est attachée qu'aux apparences externes de la beauté. Elle s'est mise à aimer les belles choses pour elles-mêmes et non en fonction de leur origine divine. Avec la chute nous avons perdu tout sens de la mesure. Nous ne savons plus juger de la valeur profonde des objets que le Créateur a mis à notre disposition. Nous attachons de l'importance à ce qui n'en a aucune et au contraire nous oublions ce qui en a : " N'est ce pas grand honte que nous vivions ici au monde comme en un beau théâtre et spacieux où Dieu nous donne la vue de toutes ses créatures . . . et que cependant nous le mettions en oubli, lui qui en est l'auteur, lui qui a voulu que le ciel et la terre et tout ce qui y est contenu fussent comme des miroirs de sa gloire, ainsi qu'il est dit que aux choses visibles, nous pouvons voir les invisibles."<sup>2</sup>

L'artisan qui voudra créer de la beauté aura les yeux aveuglés par la démesure introduite en toute chose par le péché. Il errera de çà de là laissant trop libre cours à son imagination. Alors que l'art contenu dans les limites de la mesure imposée par Dieu nous donnait un plaisir légitime et une joie saine, l'art illusoire et démesuré ne fera que flatter les voluptés inférieures. Au lieu de se vêtir avec mesure, les femmes rechercheront des modes exagérées : " si elles sont par trop pompeuses et qu'elles veuillent avoir grand lustre, elles ne laissent pas d'offenser Dieu."<sup>3</sup> Il nous faut être sobres regardant ce que Dieu a défendu. " Quand des femmes se voudront orner à leur fantaisie il faut qu'elles excèdent mesure."<sup>4</sup> La danse est le type de l'art " débordé en dissolution "<sup>5</sup> cet art ne peut jamais garder sa mesure et incite toujours à de vilaines pensées : c'est la dissolution

<sup>1</sup> XLVI 474.

<sup>2</sup> XXXIII 449.

<sup>3</sup> XXXIV 631.

<sup>4</sup> LIII 200.

<sup>5</sup> XII 533.

en gestes, alors que la mode est la dissolution en accoutrements. L'architecture elle aussi est trop souvent démesurée. Les hommes se sent trop vite attachés à la beauté extérieure de leurs temples pensant apaiser de cette manière leur divinité. Les Hébreux même ont failli à la loi de mesure et le roi Yoyakim voulait décorer les murs du temple de diverses couleurs, alors que le seul ornement tolérable est la parole de Dieu :

“ Je dy que ce qui s'employe en l'ornement des temples est très mal appliqué sinon qu'il y ait mesure telle que la nature et propriété du service de Dieu et des sacremens chrétiens le requiert.”<sup>1</sup> La musique elle aussi a succombé au manque de modération. Calvin cite l'exemple des Chaldéens qui pensaient satisfaire leurs dieux en amoncelant de nombreux instruments de musique. De même les papistes exagèrent la valeur de la musique en la mettant au service de vaines cérémonies.<sup>2</sup> Ces quelques exemples nous montrent comment le péché a réussi par la démesure à corrompre les arts. Toute l'activité humaine est ainsi viciée. Mais le démon ne s'arrête pas là il introduira aussi la démesure dans la vie religieuse.

Corrompue par le mal l'âme ne saura même plus comment se comporter devant Dieu. Des excès de toute sorte s'introduisent dans les rapports entre l'âme et Lui.

D'abord le zèle exagéré. L'âme croit qu'en faisant preuve de tout le zèle dont elle se sentira capable elle se rapprochera de Dieu. Le cas le plus typique de zèle démesuré est celui de l'apôtre Paul avant sa conversion.<sup>3</sup> Il ne faut pas se laisser emporter par la véhémence d'un zèle immodéré et ainsi sortir de ses limites. L'Eglise chrétienne compte de tels zéloteurs immodérés qui feraient mieux d'être des modérateurs.<sup>4</sup> D'autres, emportés par leur enthousiasme ont eu trop tendance à interpréter l'Écriture à leur manière.<sup>5</sup> C'est aussi un zèle immodéré qui entraîne les fidèles à faire des vœux inconsidérés qu'ils ne pourront tenir. Ils ne savent pas mesurer leurs forces et rester dans les limites de leur vocation.<sup>6</sup>

Le zèle démesuré donne naissance à toute une série de cérémonies religieuses. Leur origine est due à de bonnes

<sup>1</sup> I.C. IV-V-18.

<sup>2</sup> XL 625.

<sup>3</sup> XLVIII 340.

<sup>4</sup> Haec exempla diligenter expendere convenit, quia contingit interdum ut in ecclesia Dei exoriantur, magni tumultus et qui debent esse moderatores illi ferantur caeco et quasi rabioso impetu XXXVIII 335.

<sup>5</sup> IX 637.

<sup>6</sup> I.C. IV-XIII-3.

intentions, mais nées de la fantaisie humaine elles sont infidèles à Dieu et digne d'être condamnées. Par zèle exagéré le fidèle outrepassa sa mesure : il veut instituer des rites que Dieu n'a pas ordonnés et il sera finalement la proie de ces rites qui mécaniseront son âme et l'asserviront aux prélats.

L'introduction du chrême dans la cérémonie de la confirmation est un exemple de ces abus.<sup>1</sup> Les prières papistes aux saints témoignent d'une licence exagérée : "D'où vient une si grande licence à ces vers ou crapaux d'établir patrons et advocats devant Dieu, ceux auxquels la grâce n'en a jamais été donnée ? Dieu a voulu assister le soin de nostre salut aux Anges . . . les autres seront débordés plus encore, voire avec une importunité diabolique, ne doutans point d'attribuer à cestuy ci et à cestuy là ce qui est propre à Dieu et à Jésus-Christ."<sup>2</sup> "Combien encore que beaucoup ne se retiennent point encore en ceste mesure, mais qu'ils facent leurs requestes à Dieu, les plus énormes qu'on scaurait faire à des créatures mortelles que l'un appète des richesses, l'autre des honneurs."<sup>3</sup> De même les peuplades orientales s'adonnent avec excès aux cérémonies extérieures et "il n'y aura aucune modération en leurs lamentations."<sup>4</sup> Le zèle exagéré peut aussi inciter les prêtres à développer la pompe ecclésiastique et les fonctions de ministre ne doivent pas enfler leurs titulaires d'orgueil.<sup>5</sup> L'ardeur excessive peut les inciter à vouloir dominer en maîtres au lieu de s'en tenir à la simplicité de l'Évangile.<sup>6</sup> Ainsi les cérémonies que Calvin condamnera par ailleurs parce qu'elles ne sont pas conformes à la parole, le sont ici parce que le prêtre est animé d'un zèle qui sort de la mesure que Dieu lui a assignée.

Opposé au zèle exagéré, est la terreur excessive devant Dieu. Il est bon qu'il inspire la crainte, mais celle-ci doit être un frein salutaire nous rappelant, au moment où nous voudrions pécher, la présence de Dieu. Si la crainte nous annihile, nous plonge dans une terreur telle, qu'elle glace nos pensées et nos actions, elle est de nouveau un résultat de l'action du malin.

Sortant de la mesure qui lui est assignée l'homme croit pouvoir penser à sa guise et mesurer Dieu à son idée : "Ils

<sup>1</sup> I. C. IV-XIX-7.

<sup>2</sup> I. C. II-XX-22-23.

<sup>3</sup> L 289.

<sup>4</sup> XXXVIII 242.

<sup>5</sup> XLVIII 704.

<sup>6</sup> o moderatores quibus et Dei verbum et hominum animus, sine modo, sine ratione, sine delectu contaminare, obscurare, perturbare, disjicere, extinguere satius est quam curticularum jactura praescriptam a Deo simplicitatem tenere V 298.

mesurent Dieu à leur aune. Nous transfigurons Dieu à notre fantaisie.”<sup>1</sup> C’est ce que Calvin appelle ailleurs vice de superstition ou folle fantaisie.<sup>2</sup> Lorsqu’on veut secouer tous les jougs on ne peut plus pratiquer de religion. Quelquefois la fantaisie prend des allures de fausse modestie, lorsque des théologiens pour expliquer le problème du mal veulent excuser Dieu en faisant de subtiles distinctions entre faire et permettre. Toujours abandonnée à elle-même l’âme n’a plus conscience des vrais rapports qu’elle doit avoir avec Dieu et l’excès de fantaisie conduit à l’idolâtrie. Il n’y a peut être pas de meilleure définition de l’idolâtrie que le désordre régnant en maître dans la vie spirituelle. L’âme est abandonnée à tous les vents et se fixe au premier objet qui la fascine pour l’adorer.<sup>3</sup>

Le zèle, la crainte, la fantaisie exagérés ne sont pas les seules conséquences auxquelles conduit la démesure dans les rapports entre l’homme et Dieu. L’homme en vient à ignorer Dieu<sup>4</sup> : “ Nous péchons toujours en ces deux extrémités, les uns ne sont jamais étonnés de la majesté de Dieu, qu’ils ne savent que c’est d’être touchés de sa gloire, les autres s’ils sont touchés de cette crainte en sont tellement étonnés que les voilà étourdis . . . il faut trouver un moyen que nous craignons Dieu pour nous assujétir à lui et que toutefois nous n’ayons point une crainte démesurée . . . mais une crainte libérale.”<sup>5</sup> L’ignorance arrive jusqu’au mépris : “ il y a deux vices, l’un mépris de Dieu, l’autre lui piétiner le ventre.”<sup>6</sup>

L’infidélité à Dieu est la dernière conséquence de l’abandon de la modération. Lorsque nous ne lui rendons plus, chacun selon sa mesure l’honneur qui lui appartient, nous lui portons atteinte : “ il nous faut fuir cette extrémité d’offenser Dieu, de nous divertir de sa pure parole et d’avoir un esprit hautain.”<sup>7</sup> Dépasser les limites que Dieu nous a assignées c’est lui désobeir et donc lui être infidèles : “ Comment les hommes sont ils infidèles sinon qu’ils passent les bornes et qu’ils veulent ajouter à ce que Dieu prononce.”<sup>8</sup>

<sup>1</sup> LII 576.

<sup>2</sup> LIII 556.

<sup>3</sup> XXXIII 238.

<sup>4</sup> et quum ferociter excutiant omne jugum, nulla religio ad modestiam eos flectit XXXI 770.

<sup>5</sup> XLI 651.

<sup>6</sup> XXXIII 238.

<sup>7</sup> LI 582.

<sup>8</sup> LI 844.

Cette rapide revue des excès auxquels peut aboutir une vie spirituelle dérégulée, nous montre ce qu'il advient de ceux qui veulent sortir de leur mesure : ils ne rencontreront qu'écueils sans nombre et perdront de vue la direction même vers laquelle ils prétendaient se diriger. Les conséquences d'une telle attitude sont faciles à deviner. Tout abandon de Dieu est un arrêt de mort. La branche qui s'est séparée du tronc ne reçoit que le sort qu'elle mérite : " cependant que l'homme se prise ou qu'il attente outre sa mesure ou qu'il s'egaye, il ne fait sinon que se précipiter en ruine."<sup>1</sup> Plus loin Calvin ajoute " il est orgueilleux devant Dieu."<sup>2</sup> Dieu nous avait donné un mot d'ordre, nous n'existons qu'en fonction de lui, il est logique que nous encourrions sa colère, si nous desobeissons à ce mot d'ordre, nous aurons à en rendre compte devant lui : " ceux élevés en honneur auront à rendre compte à Dieu s'ils ont abusé de leur puissance "<sup>3</sup> et Dieu frappera les débordés. L'homme n'aura ni raison ni mesure aucune.<sup>4</sup> Son âme saisie par des passions desordonnées se dissoudra et s'évanouira : " dissolvitur immodico affectu et quasi evanescit."<sup>5</sup>

" Dieu menace et afflige ceux qui se débordent en leur aise.<sup>6</sup> Le péché a voulu " renverser l'ordre de Dieu " et les pécheurs qui n'auront pas été sauvés connaîtront la damnation éternelle.

L'ordre de Dieu renversé, voilà bien une expression-type, où le Réformateur montre que si l'essence du péché est la rupture avec Dieu, son trait caractéristique est la démesure. Dieu permet-il- la démesure ? Comment concilier le fait du péché avec la Création obeissant à la volonté de Dieu, selon le plan établi en son ordre souverain ? Certes le mal a voulu tout détruire, tout desorganiser, nous en sommes les victimes et malheureusement les continuateurs ; mais Dieu ne saurait être arrêté dans son oeuvre créatrice, et obeissant à la mesure, sa création saura surmonter le mal. Dieu modère l'univers, malgré le desordre et lui impose sa loi qui transcende de bien loin les efforts du malin.

<sup>1</sup> XXXV 436.

<sup>2</sup> XXXV 466.

<sup>3</sup> LIV 556.

<sup>4</sup> XLI 27.

<sup>5</sup> XXXI 428.

<sup>6</sup> XXXIV 617.

## III

## MODÉRATION ET GRÂCE

Toute l'histoire de l'humanité porte pour Calvin le sceau de la mesure divine. Le mal a beau se déchaîner sur la terre, Satan a beau essayer d'altérer le cours de l'évolution humaine, Dieu se joue de Satan<sup>1</sup> et l'humanité guidée par le Tout-Puissant accomplira la mission pour laquelle elle est prédestinée,<sup>2</sup> car le Seigneur sait modérer toute chose<sup>3</sup> quelque' incompréhensible que son gouvernement puisse nous paraître.<sup>4</sup> Des événements peuvent sembler obscurs, démesurés, Dieu peut donner l'impression d'être débordé pourtant il ne cesse de modérer sa création.<sup>5</sup> C'est que le créateur sait conduire sa créature, l'empêcher malgré elle d'aller où il ne veut pas. Calvin emploie bien souvent la comparaison du cavalier qui sait brider sa monture et la mener selon sa volonté. Il ne peut la modérer " sans la corriger réformer ou renouveler."<sup>6</sup> C'est la sagesse divine qui est à l'origine de cette modération qui dépasse de si loin notre intellect. Satan aura beau vouloir avilir l'univers, toujours Dieu saura par delà les efforts du démon réaliser une harmonie supérieure.<sup>7</sup>

C'est ainsi que Dieu sait modérer nos tribulations et leur donner l'issue qu'il veut : " combien que les tribulations qu'il envoie à son peuple soyent pour le purger de ses vices néanmoins qu'il les modère, à ce qu'elles ne le raclent outre mesure."<sup>8</sup>

Modérer les choses troublées est la marque même de l'activité de Dieu c'est " son office " et dans cette activité qui tend toujours à trouver un équilibre supérieur, nous avons toutes nos raisons d'espérer.<sup>9</sup> C'est lui qui régit les événements prospères et adverses et nous n'aurons donc aucune raison de désespérer<sup>10</sup> même les guerres sont sous son contrôle. Les hommes qui s'y livrent ne

<sup>1</sup> Nisi ergo hoc nobis persuasum sit, Deum arcana providentia moderari res turbatas, centies, quotidie, imo singulis momentis Satan excuteret nobis fiduciam quae debet quiescere in Deo XLIII 510.

<sup>2</sup> voir XXIII, 307.

<sup>3</sup> Hoc quidem promiscue statuendum est nihil nisi eo volente fieri, quia et hominum consilia moderatur et voluntates flectit, et conatus vertit, huc vel illus eventus temperat XXIII 619.

<sup>4</sup> VIII 312.

<sup>5</sup> eventus quos putamus esse tumultuarios et confusos habere certam et optimam moderationem XL 215.

<sup>6</sup> I.C. II-V-15.

<sup>7</sup> Deum inaestimabili patientia sic moderari res humanas, ut ejus opera quae assiduo esse vilescant, longe humanum captum superent XXXI 408. Deus mirabiliter et praeter rationem communis sensus servos suos gubernat XXXIX 155.

<sup>8</sup> I.C. III-IV-32.

<sup>9</sup> XXXI 702.

<sup>10</sup> Deum unum res prosperas et adversas moderari XXXVII 51.

savent pas ce qu'ils font, mais Dieu est là pour tout diriger.<sup>1</sup> Sa volonté modératrice est invariable et elle réalisera ce que son Conseil aura arrêté : sa justice ne sera pas autre chose que la loi selon laquelle il modérera les affaires des hommes.<sup>2</sup> Dieu arbitre des hommes est souverainement juste il est le modérateur suprême de l'univers qu'il a créé.<sup>3</sup> Calvin insiste bien souvent dans son oeuvre sur ce fait. Il attaque de toute ses forces la doctrine épicurienne où les dieux abandonnent l'univers à lui même pour se retirer dans leur empyrée. Dieu modère son univers et celui ci est toujours soumis à son arbitrage.<sup>4</sup> La justice que Dieu exerce à l'égard des hommes n'est ainsi qu'un cas particulier de son arbitrage universel. Les hommes créés dans l'espace ont persévéré dans la durée selon la mesure établie par le créateur, leur histoire s'est déroulé pendant des siècles, mais toujours en obeissant à la justice divine. C'est ainsi que pour réaliser son plan rédempteur, Dieu a choisi un peuple. L'histoire d'Israël montre avec clarté comment Dieu réussit par ce peuple à préparer le monde à la venue du Rédempteur malgré tous les assauts du malin. Les psaumes sont une reconnaissance de cette justice divine et leur auteur inspiré demande aux fidèles de méditer sur cette justice.<sup>5</sup> C'est elle qui donne aux hommes l'idée de se modérer mutuellement par des institutions et des lois. En faisant des lois justes l'homme ne fait que continuer sur le plan social l'activité modératrice de Dieu dans l'univers : " nous croions que Dieu veult que le monde soit gouverné par loix et polices afin qu'il y ait quelques brides pour réprimer les appetits desordonnez du monde."<sup>6</sup>

La justice de Dieu en modérant le monde rétablira l'équilibre menacé par le péché. Quelles que soient les actions des hommes, la justice de Dieu sera toujours modérée,<sup>7</sup> modérée en soi et pas toujours comprise comme telle par les hommes, car il ne faut

<sup>1</sup> Atqui Deus pro inaestimabili sapientia etiam bella moderatur et homines ipsos cum eorum gladiis : insaniunt homines XL 323.

<sup>2</sup> Deus tamen minime mutare consilium quia sic temperat mundi gubernationem ut quos prosequutus est insigniibus beneficiis postea evertat, quia digni sunt poena propter ingratitude XXXIX 444.

<sup>3</sup> praeesse summo imperio omnibus creaturis, totumque orbem suo arbitrio moderari XXX I635.

<sup>4</sup> Haec est immensa Dei magnitudo cujus meminit, quod non semel tantum condiderit coelum et terram se moderetur omnia suo arbitrio XXXII 359.

<sup>5</sup> et ergo ut sobrie et modeste in gradu nostro quiescere discamus, iudicium Dei vel gubernandi mundi ordinem clare definit, quod penes eum sit ex hominibus attollere quos visum est vel dejicere XXXI 703.

<sup>6</sup> IX 720.

<sup>7</sup> Unde autem nisi ex hominum sceleribus ? nam quem ad modum dixi, Deus semper moderationem servat in suis judiciis XXXIX 532.

jamais oublier que Dieu est transcendant et que ses voies sont insondables.

Les châtiments que Dieu nous envoie sont toujours marqués de modération. Lorsqu'il punit ce n'est pas à la manière des hommes qui trop souvent profitent de leur supériorité pour se montrer durs. Pour Calvin la justice punitive de Dieu est toujours une modération.<sup>1</sup> Lorsque les damnés sont réprouvés "il ne faut rien assigner sinon à son jugement, sans le redarguer d'iniquité Dieu rend à ceux qu'il a réprouvés la punition qui leur estoit due."<sup>2</sup> Déjà dans sa première oeuvre commentant le "de clementia" de Sénèque Calvin montrait que "le juge rend le verdict par justice, il modère la peine par miséricorde il corrige par équité et a de l'indulgence par pitié."<sup>3</sup> La miséricorde et la justice de Dieu savent ainsi bien s'accorder et réaliser entre elles un équilibre supérieur.

L'oeuvre de Calvin est pleine de passages où il montre que Dieu n'est jamais excessif quand il afflige les hommes. Le plan divin ne souffre aucune altération du fait du péché Dieu a dès avant la création prédestiné les hommes et s'est montré rédempteur pour les élus. Que le châtiment soit une preuve de réprobation ou une épreuve pour ceux qui sont marqués pour le salut, il est toujours une expression modérée de la pensée divine<sup>4</sup> car jamais on ne saurait voir la moindre vengeance dans le gouvernement du Créateur.<sup>5</sup> Calvin insiste surtout sur la modération de Dieu lorsqu'il punit les élus : "il chatie les siens avec indulgence, les punit modérément."<sup>6</sup> En nous punissant il révèle par là sa modération infinie.<sup>7</sup> C'est ainsi que dans son histoire, Dieu a chatié son peuple élu et c'est ainsi qu'il est en train de conduire son église<sup>8</sup> : il protège toujours ses élus et les même vers les buts qu'il leur a assignés en les punissant avec modération.<sup>9</sup> La modération même du châtiment nous invite à espérer et est pour nous la preuve de la douceur de Dieu a

<sup>1</sup> Nam hos ita castigat ut semper in salutem utilis sit moderatio XXV, 20.

<sup>2</sup> I.C./III-XIII, p. 444.

<sup>3</sup> V, 37.

<sup>4</sup> neque frustra Dominus composito et recte temperato ordine ad poenas se progredi testatur XXXIII 260.

<sup>5</sup> non promittit Deus impunitatem qua alantur peccata sed paternam moderationem in poenis ut vindictam summo jure non exigit XXXI 821.

<sup>6</sup> XXXVIII 623.

<sup>7</sup> Nam si Deus clementer nos castiget, ac moderatione paterna, poterimus tranquillis animis nos et subjicere et simul confugere ad ejus misericordiam ubi autem tumultuamur et fere cogimur ad insaniam, illic necesse est sentire immodicum rigorem, ita ut nulla sit spes veniae XXXVIII 486.

<sup>8</sup> Moderate ergo promittit se poenas sumpturum de ecclesia non tantum quia justus erit, sed etiam quia clementer suis parcat, ac respiciet quid ferre possent et quid sit ipsis utile XXXIX 307.

<sup>9</sup> . . . moderationi qua utitur Deus erga suos electos XXXVIII 93.

notre égard.<sup>1</sup> Commentant le livre de Job, Calvin insiste bien sur la modération de Dieu qui pourrait nous briser s'il le voulait à cause de nos fautes : " si ne faut il pas tant que nous disions que Dieu soit excessif en nous affligeant . . . Dieu adoucit sa vertu tellement que nous n'en soyons point consumés."<sup>2</sup>

Si la justice de Dieu telle qu'elle s'exerce dans l'univers est empreinte de modération, que dirons nous de sa grâce ? Si Dieu n'était que juste peut être ne serait il pas modéré, mais il est amour et miséricorde et les qualités même de Dieu réalisent entre elles un équilibre suprême. Du fait de la grâce le "sum-mum jus" sera uni à la "summa bonitas" et ne pourra jamais devenir la "summa injuria" du proverbe latin. Dieu sait modérer les méchants de sorte que leurs actes augmentent sa gloire, mais il sait conduire les élus et les faire triompher.<sup>3</sup> Toute l'histoire de l'humanité en fait foi. Les étapes de la révélation obéissent au plan modérateur de Dieu et rien n'échappe à sa volonté.<sup>4</sup> Tous les événements du monde coopèrent au salut<sup>5</sup> des hommes.

Dieu a modéré son peuple par ses prophètes et par eux il a maintenu Israël dans la voie qu'il lui avait assignée.<sup>6</sup> Les prophètes en effet n'étaient que les instruments de la parole par laquelle Dieu s'est révélé aux hommes, incapables à cause de leurs vices de voir Dieu à travers la révélation naturelle. C'est en elle que l'on trouve la mesure : " contentons nous de cette mesure que Dieu nous montre par sa parole." La Loi est de même modérée par Dieu : " car la loy requérant parfaite dilection, condamne toute imperfection, sinon que devant toute chose la rigueur soit modérée."<sup>8</sup>

Les prophètes et la loi annoncent la venue du Christ par qui le plan divin sera accompli dans l'oeuvre de sa Rédemption.

Par lui se manifesterà en pleine lumière l'action de la grâce divine, par lui, l'homme prédestiné sera sauvé et par lui, s'accomplira la modération suprême de Dieu dans l'univers où la charité

<sup>1</sup> uti nos Deus castigat discamus ad istam moderationem qua nos Deus ad spem invitat, oculos intendere atque inde statuamus XXXI 695.

<sup>2</sup> XXXV 59.

<sup>3</sup> sequitur non unum in finem divinitus hominibus proferrī salutis doctrina sed admirabili consilio sic temperari, ut non minus odor sit mortis in mortem reprobis quam electio odor vivificum XLV 358.

<sup>4</sup> Deus sic moderetur sua providentis res humanas ut nihil fiat, nisi ex ejus voluntate et nutu et tamen perdat reprobos, per quos exsequutus est quod volat XLV 702.

<sup>5</sup> cum omnia moderari ut in salutem nostram cedant LV 386.

<sup>6</sup> sed minime dubium est quin hac ratione, confirmata fuerit prophetarum autoritas ubi scilicet Deus moderatus est ejus lingue, idque in utramque partem XL 99.

<sup>7</sup> LV 482.

<sup>8</sup> I.C. III XIX 4.

vient transcender la justice. Jésus est le seul médiateur entre Dieu et l'homme, lui seul pourra nous révéler ce que Dieu attend de nous. A la fois Fils de Dieu et chef de l'humanité régénérée c'est lui désormais qui nous donnera notre "mot d'ordre". Les chrétiens ne se rendent peut-être pas assez compte de la grâce infinie que Dieu leur a faite en les appelant au monde après la venue de Jésus : "il ne laisse pas de magnifier la mesure de grâce en laquelle nous surmontons les juifs."<sup>1</sup> Dieu a donné son Fils. Il éclairera la Révélation et : "Notre Seigneur se déclarera en portion et mesure aux siens."<sup>2</sup> Ils pourront l'approcher le comprendre et grâce à lui ils sauront quelle est leur mesure : "l'esprit est distribué à chacun des membres selon la mesure de la donation de Christ."<sup>3</sup> Jésus-Christ accomplit ainsi une double mission modératrice : universelle et particulière. D'une part il réalise le plan divin en descendant sur la terre pour sauver les hommes, d'autre part il révèle à chacun sa mission propre, son plan d'action particulier et lorsque la Rédemption achevée il revient à la droite du Père c'est l'Esprit qui continuera l'action modératrice du Très-Haut. Chacun selon sa mesure sera participant de l'esprit<sup>4</sup> chacun recevra de l'esprit des grâces particulières qui concourront à la gloire de Dieu.<sup>5,6</sup>

Calvin insiste sur ce caractère particulier des grâces que nous recevons, afin que nous n'ayons aucune excuse d'en être fiers : "Dieu ne nous distribue ses grâces qu'en mesure, afin que nous n'ayons occasion de nous élever."<sup>7</sup> Même le saint n'a reçu qu'une grâce limitée. Certes la miséricorde divine l'a élevé mais "ce n'est qu'en portion et chacun selon sa mesure."<sup>8</sup>

La modération divine conduira les élus vers la régénération. Dieu nous permettra de ne pas succomber à la tentation : "Notre Seigneur a pitié de nous quand il ne permet pas que nous soyons tentés outre mesure."<sup>9</sup> L'Esprit nous guidera et nous rendra capables de réaliser notre mission, notre mot d'ordre. Et une fois cette mission achevée, chacun recevra au ciel sa

<sup>1</sup> I.C. II-IX-1.

<sup>2</sup> LIII 92.

<sup>3</sup> I.C. III-II 2.

<sup>4</sup> XLVI 660.

<sup>5</sup> I.C. III III-14.

<sup>6</sup> quia Deus non singuli seorsum largitur spiritum, sed pro gratiae mensura cuique distribuit, ut ecclesiae membra vicissim inter se communicando unitatem foveant L 156.

<sup>7</sup> XXXV 215.

<sup>8</sup> XLVI 454.

<sup>9</sup> XLVI 878.

mesure " comme le Seigneur Jésus par la variété des dons qu'il élargit aux siens, commence la gloire de son corps ici bas et l'amplifie par degrés aussi il la parfera au ciel."<sup>1</sup> Le ciel sera l'achèvement, l'accomplissement de la pensée et de l'action modératrice de Dieu.

Cette rapide revue de l'idée de modération chez Calvin nous a conduit à travers toute sa théologie. Dieu étant au centre de toute chose il était nécessaire qu'une idée comme celle de mesure l'accompagnât partout. Par les mots, modérer, modération Calvin entend en effet les lois selon lesquelles se sont développées la pensée et l'action divines à travers la création. S'agit-il du Conseil de Dieu, de son Décret souverain ? Il constitue en quelque sorte la charte même de l'univers, sa mesure et tout obéira à cette mesure. S'agit il, descendant dans les régions contingentes de l'étendue et de la durée, du déroulement de la création à travers le temps et l'espace ? Dieu sera le souverain modérateur. Sa providence étendra son action partout et du haut des cieux, il conduira où il le voudra, son univers avec son cortège de créatures. La mesure d'un objet c'est donc l'essence même de son être, la pensée particulière qui lui a donné naissance, ce en quoi elle participe " à la vie au mouvement à l'être de l'univers." La modération de Dieu, c'est la manière dont cet objet est conduit pour réaliser sa fin.

Mesure et modération étant de Dieu sont transcendants à notre intelligence bornée et voilà pourquoi nous ne comprenons pas, pourquoi sans cesse nous nous révoltons, nous accusons Dieu d'injustice et de démesure, ne voyant pas dans notre attitude une démesure suprême ! Nous ne pouvons cependant pas prétendre connaître les arcanes de la pensée divine : qui sommes nous pour celà ? Ce qui frappe dans la pensée du Réformateur, c'est combien est grande chez lui, la certitude d'être dans un univers entièrement sous le contrôle de son créateur. Le péché a beau se déchaîner, la démesure paraît bien établie dans le monde matériel, mais Dieu se joue des efforts du Malin et sait faire tout concourir à sa gloire.

L'idée de modération et de mesure nous expliquent ainsi le plan de Dieu tel que Calvin l'a entrevu. Elle accompagne l'activité divine dans tout son rayonnement à travers l'univers, que ce soit l'univers stellaire, le monde des plantes et des animaux

ou le royaume des hommes. Grâce à cette notion nous savons que chaque portion de l'univers est là, en fonction d'une cause prédéterminée afin de remplir une fin donnée. Nous savons qu'il y a accord entre les parties et l'ensemble, accord entre les parties entre elles et que tout obéit à la volonté divine selon la décision de sa Sagesse souveraine.

La modération est de Dieu et Dieu en modérant l'univers réalise ainsi sa plus grande gloire, mais ce mouvement dont le centre est Dieu et qui rayonne à travers tout l'univers doit avoir chez l'homme sa contrepartie. A la modération de Dieu doit répondre la modération de l'homme. L'homme qui a reçu sa mesure se doit de conduire sa vie suivant la volonté de Dieu et nous arrivons à la seconde partie de notre étude. Après avoir vu ce qu'était la modération de Dieu, il nous faut savoir comment nous modérer. L'idée de modération n'est pas seulement la révélation d'un aspect compréhensible pour nous d'un univers qui a reçu sa mesure de Dieu et qui est modéré par lui, l'homme doit répondre en obéissant selon la mesure qui lui a été faite à la modération universelle. A la vision d'un univers modéré par Dieu, correspond le devoir de modération de l'homme qu'il nous faut maintenant étudier.

(à suivre)

LÉON WENCELIUS, Th.D.,

Lic. Theol. de l'Université de Strasbourg.

Professeur à Swarthmore College, Pa., U.S.A.